

Adblue®

Pour la réduction des NOx dans les gaz d'échappement des véhicules à moteur diesel

Art.-No. 32361

Description

L'AdBlue® est une solution d'urée aqueuse très pure à 32,5% qui est injectée directement dans le système d'échappement où elle agit comme agent réducteur. L'ammoniaque est libérée et transforme ensuite les oxydes d'azote sur le catalyseur en azote atmosphérique et en vapeur d'eau. Ces deux éléments sont des composants naturels de l'air que nous respirons. La proportion d'oxydes d'azote dans les gaz d'échappement est ainsi réduite de plus de 85%.

Application

AdBlue® est utilisé comme agent de réduction des NOx pour le post-traitement SCR (Selective Catalitic Reduction) des gaz d'échappement des véhicules utilitaires et des voitures particulières, Euro 4 à Euro 6.

Caractéristiques et avantages

- Réduction des émissions d'oxydes d'azote toxiques, réduction des gaz d'échappement de plus de 85
- pas de marchandises dangereuses au sens de la législation sur les produits chimiques
- pas d'influence sur les intervalles d'entretien et de vidange d'huile

Remarque / Stockage

La durée de stockage est limitée et devrait être d'au moins 12 mois dans des conditions de stockage normales (<25°C).

Les emballages contenant de l'AdBlue® ne doivent pas être exposés à la lumière directe du soleil ; et ne doivent pas être stockés pendant une période prolongée à plus de 30°C. AdBlue® gèle à des températures <-11°C, mais peut être dégelé.

Spécifications

DIN 70070 / ISO 22241/ AUS 32

Données techniques

Caractéristiques	Unité	Méthode d'essai/ Norme	Valeurs (min./max.)
Couleur, état physique			liquide incolore
Odeur			légèrement d'ammoniaque
Teneur en urée	%	ISO 22241-2	31.8 - 33.2
Densité à 20°C	g/cm ³	DIN EN ISO 1512-1	1.0870 - 1.0939
Point d'éclair	°C		non applicable
Pourpoint	°C		-11
Point d'ébullition	°C		103
Viscosité dynamique (25°C)	mPas		1.4
Alcalinité sous forme de NH3	%	ISO 22241-2 Annexe D	0.2
Biuret	%	ISO 22241-2 Annexe E	0.3
Aldéhyde	mg/kg	ISO 22241-2 Annexe F	5
Insoluble	mg/kg	ISO 22241-2 Annexe G	20
Phosphate (PO4)	mg/kg	ISO 22241-2 Annexe H	0.5
Ca, Fe, Mg, Al, Na, K	mg/kg		max. 0.5
Cu, Zn, Cr, Ni	mg/kg		max. 0.2

Les informations contenues dans cette fiche technique sont basées sur les connaissances générales et les possibilités d'utilisation. Strub + Cie SA décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation non conforme des produits. Les tolérances de mesure et de production usuelles dans la branche s'appliquent aux données caractéristiques indiquées. De manière générale, aucune obligation légale ne peut être déduite de ces données. Nos produits font l'objet d'un développement constant. C'est pourquoi Strub + Cie SA se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis toutes les données techniques contenues dans cette fiche technique.

Transport

ADR/SDR

pas de marchandises dangereuses

Élimination

LVA VeVA / EAK

07 07 99

Les informations contenues dans cette fiche technique sont basées sur les connaissances générales et les possibilités d'utilisation. Strub + Cie SA décline toute responsabilité pour les dommages résultant d'une utilisation non conforme des produits. Les tolérances de mesure et de production usuelles dans la branche s'appliquent aux données caractéristiques indiquées. De manière générale, aucune obligation légale ne peut être déduite de ces données. Nos produits font l'objet d'un développement constant. C'est pourquoi Strub + Cie SA se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis toutes les données techniques contenues dans cette fiche technique.